

Objectifs

- ❖ Connaître les différentes cotisations sociales.
- ❖ Appliquer les mécanismes de calcul et contrôler les charges sociales.
- ❖ Déterminer les tranches de cotisations.

Contenu pédagogique

INTRODUCTION

Tour de table : présentation des participants, des besoins, rappels des objectifs

1 – Déterminer les bases de cotisations sociales (URSSAF et Pole Emploi)

Notion de plafond de sécurité sociale et de tranches A, B, 1 et 2

Assiettes des cotisations sociales :

- Cotisations plafonnées : FNAL, cotisations vieillesse...
- Cotisations déplafonnées : maladie, accident du travail...

Base CSG/CRDS

Versement mobilité

Cotisations versées à Pôle emploi

Forfait social : assiette et taux de cotisation, temps partiel.

2 – Les cotisations complémentaires retraite

Cotisations permettant d'ouvrir des droits

Contributions qui financent le système

Le régime unifié AGIRC-ARRCO

3 - Régularisation progressive des tranches de salaire

- Régularisation Tranche A/Tranche B
 - Cas général
 - Cas particuliers : temps partiel, embauche et départ en cours de mois...
- Régularisation Tranche 1/Tranche 2
 - Régularisation de la cotisation Allocations Familiales et Assurance Maladie
 - Gestion des rappels de salaire

4- Les cotisations sociales des contrats particuliers

- Exonération de charges
- Contrat d'apprentissage : nouveaux principes de cotisations
- Stagiaires
- Contrat de professionnalisation
- Les contrats aidés

Modalités Pédagogiques

Présentiel	Distanciel
OUI	OUI

Modalités d'accès & délais d'accès

- ▶ Toutes nos sessions se déclinent en INTER ou INTRA entreprise (sur demande)
- ▶ Inscription toute l'année. Nous vous proposerons des dates de formation le plus tôt possible (en fonction de la période souhaitée, en fonction de vos disponibilités et de celles du formateur pressenti).

Modalités d'évaluation :

▶ Avant la formation :

Recueil des attentes des participants/entreprise
Recueil des besoins et de cadrage avec le commanditaire

▶ Pendant la formation :

Questionnement tout au long de la formation
Bilan commun le dernier jour
Evaluation de la formation peut se faire sous forme de tests, QCM, quizz mais aussi des études de cas, des mises en situation pour mesurer l'atteinte des objectifs
Évaluation à chaud sur le niveau de satisfaction des participant/e/s

▶ Après la formation :

Evaluation à froid à + 3 mois

Taux satisfaction : 9 / 10

INSCRIPTIONS & INFORMATIONS :

☎ 02 62 74 66 52

✉ info@azotformation.com

Siège soc : 39, rue Ary & Marius Leblond
97460 Saint Paul
SIRET n°502 059 769 00054
APE : 8559A
N° déclaration activité : 98.97.03232.97
CFA n° UAI : 9741772H

Durée : 2 jours (14 h)

(durée indicative & ajustable en fonction des besoins)

Public Visé :

Responsables et gestionnaires de paie
- Collaborateurs de cabinets comptables

Toute personne en charge de la paie souhaitant développer ses connaissances

Pré requis :

Avoir des connaissances en paie

Lieu & dates 2024 :

Saint Paul

Les 6 & 7 mai

Les 12 & 13 septembre

(Inscription toute l'année)

Limite d'effectif :

De : 4 à 8 personnes



INTER

940 € (net de taxes) € /personne

INTRA : nous consulter

Accessibilité :

Nos locaux ne sont pas accessibles PMR.

En cas de handicap, Notre Référent handicap met tout en œuvre pour trouver la solution la plus adaptée à votre situation.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation.
- Présentation interactive à l'aide de diapositives animées type PowerPoint
- Exposés théoriques / Etude de cas concrets
- Ordinateur portable équipé du pack Office
- Supports de cours envoyés par mail en fin formation

Dispositifs de suivi & exécution de la formation

Feuille d'émargement par demi-journée

Formateur pressenti

Jean Patrick B.

A plus de 23 ans d'expérience en qualité de chef de groupe d'un cabinet comptable et chef comptable dans un important groupe réunionnais. Titulaire du DGC DECF, il est formateur en comptabilité/finances/fiscalité/paie depuis 1998

Mise à jour le 29/11/2023

